



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le

ID : 033-213305428-20230408-2023060804-DE



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC
SEANCE DU 8 AVRIL 2023**

L'an deux mil vingt trois, le 8 avril à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de VERAC, sous la présidence de M. BEC Dominique, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers	14	Date de convocation	01/04/2023
En exercice	14	Date de la séance	08/04/2023
Présents	11	Heure de la séance	9H30
Votants	14	Lieu de la séance	Salle du conseil municipal
Quorum	8	Président de séance	Dominique BEC

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	PRESENTS	ABSENTS	POUVOIR A
BEC Dominique	X		
MAUBERT-SBILE Karine	X		
MALARET Stéphane	X		
LIPPS Pascal		X	BEC Dominique
GISTAIN Marie-Angèle	X		
CANO-DUMONT Geneviève		X	GISTAIN Marie-Angèle
CATALOGNA Magali	X		
CASTREC Yves	X		
GUERIN Evelyne	X		
HAGUENIN Mélanie	X		
HAUCHARD Béatrice	X		
LENE Luc	X		
LEON Frédéric		X	CASTREC Yves
REBEL Cyril	X		

Secrétaire de séance	CASTREC Yves
----------------------	--------------

N° 2023/06-0804 DÉLIBÉRATION PORTANT SUR LE TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;



DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE LIBOURNE-CANTON DU LIBOURNAIS/FRONSADAIS

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Publié le



ID : 033-213305428-20230408-2023060804-DE

Considérant qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade ;

Considérant la nécessité de créer un poste d'adjoint technique à temps complet et un poste d'adjoint administratif à temps non complet ;

Considérant la nécessité de modifier le tableau des effectifs,

<i>Emploi</i>	<i>Grades</i>	<i>Nombre d'emplois et durée hebdomadaire existant</i>	<i>Nombre de poste à supprimer</i>	<i>Nombre de poste à créer</i>	<i>Date d'effet</i>
Secrétaire Générale	Rédacteur Principal 1 ^o Classe	1 poste à 35 h			
Assistante administrative	Adjoint administratif principal 1 ^{ème} classe	2 postes à 35 h			
Agent technique polyvalent	Adjoint technique principal 1 ^{ème} classe	1 poste à 35 h			
Agent technique polyvalent	Adjoint technique			1 poste à 35 h	01/05/2023
Assistante administrative/communication	Adjoint administratif			1 poste à 12 h	01/06/2023

DECISION :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ADOpte** le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE :

CONTRE 0

ABSTENTION 0

POUR 14

Le Maire,
certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré le 8 avril 2023
Le Maire,
Dominique BEC

A Vérac, le 11 avril 2023
Pour copie conforme,

